



**HAL**  
open science

# Le président de Robien en sa ville : exception ou figure de proue ?

Gauthier Aubert

► **To cite this version:**

Gauthier Aubert. Le président de Robien en sa ville : exception ou figure de proue ?. 2020. halshs-03120263

**HAL Id: halshs-03120263**

**<https://shs.hal.science/halshs-03120263>**

Preprint submitted on 25 Jan 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Le président de Robien en sa ville : exception ou figure de proue ?

### De la famille de Robien en général et de Christophe-Paul en particulier

#### *Le fantôme de la rue aux Foulons*

Quand, à la Révolution, les commissaires chargés de la saisie au profit de la Nation des biens des émigrés entrent dans le ci-devant hôtel de Robien, rue aux Foulons, ils découvrent, d'étage en étage, des trésors comme nulle autre demeure rennaise n'en contient. Aux tableaux qu'on devine dispersés dans les pièces de réception et de vie s'ajoutent, dans les parties hautes, une bibliothèque et un cabinet que l'on mettra longtemps à qualifier de curiosités. Les Lumières sont en effet passées par là et le projet encyclopédique hérité du XVI<sup>e</sup> siècle et dont le cabinet de Robien constitue un des derniers avatars, est devenu illisible aux hommes qui sont chargés de l'inventorier.

Pour comprendre comment a subsisté au milieu des Lumières cette butte témoin des temps révolus de la curiosité de naguère, il faut d'abord indiquer que l'émigré dont les biens sont confisqués n'est pas celui qui a constitué cet ensemble, mais son père, mort en 1756. Le fils, qui finira sa vie à Hambourg en 1799, a pieusement conservé les collections paternelles sans s'en occuper outre-mesure. Certes, quelques pièces sont assurément entrées après 1756, mais de manière marginale. Ainsi ce Paul-Christophe de Robien (1731-1799) a-t-il eu le bon goût (pour nous), à rebours de la pratique dominante, de ne pas vendre et disperser les collections familiales. Il est vrai qu'il n'avait pas de besoins financiers, même si on ne peut exclure quelque geste de piété filiale teintée de fierté dynastique. Car au fond, sans les collections, les Robien ne sont-ils des parlementaires (presque) comme les autres ?

Le ci-devant marquis de Robien ne saurait cependant être réduit au rôle de pâle conservateur passif de la mémoire paternelle. Durant des années, il a accueilli dans le pavillon décoré de toiles de Jouvenet installées par son père, au fond de son jardin, une société de concert. En émigration, celui qui fut à la tête d'une des plus grosses fortunes bretonnes, sera d'ailleurs conduit à devenir professeur de piano. De plus, dans les années 1770, il s'est lancé dans la reconstruction du château ancestral de Robien, près de Quintin, dans un style qui est certes encore celui du premier XVIII<sup>e</sup> siècle, mais qui n'en demeure pas moins d'une rare élégance qui a pu faire penser que Gabriel, le célèbre architecte de la reconstruction de Rennes après l'incendie de 1720, ait pu y être pour quelque chose.

#### *Quintin, Nantes, Rennes, Paris*

C'est en effet au cœur de la Bretagne, à côté de la petite cité toilière de Quintin que, pour les Robien, tout a commencé. C'est là que les archives les plus anciennes signalent cette famille de la gentilhommerie rurale dont le nom est typique de la région puisque le nom de Robien vient, en cette zone de frontière linguistique entre l'aire francophone et l'aire brittophone, de « roch bihan », *petit rocher*. À la fin du Moyen Âge et au XVI<sup>e</sup> siècle, les Robien sortent de leur territoire et se retrouvent du côté de la Loire, qui capitaine du château de Nantes, qui défendait Le Croisic face aux Espagnols et aux Anglais. Ils sont aussi un temps protestants. Vers 1600,

la famille tombe en quenouille. Claudine de Robien a épousé un gentilhomme du même pays qu'elle, Jacques Gautron, vicomte de Plainel. À l'évidence, ce nom est moins prestigieux que celui de Robien et les Gautron obtiennent en 1605 de le relever, possible récompense pour les services rendus par la famille à Henri IV lors des guerres de la Ligue. Une chanson du temps ne dit-elle pas : « *Monsieur de Robien se porte vaillant homme I Il entroit dans Quintin avec 500 hommes / Il leur a bien montré qu'il étoit vray royal* » ?

Indice que la famille n'est pas sans surface, elle est bien insérée dans les réseaux henriciens qui contrôlent la Bretagne : Christophe Gautron dit de Robien (1573-1625) épouse en 1601 Catherine de Bourgneuf de Cucé, fille du premier président au parlement de Bretagne. Or, les Bourgneuf de Cucé restent à la tête du palais jusqu'en 1660 et la province étant sans intendant, ce sont donc ces cousins des Robien qui occupent les tous premiers rangs dans l'organigramme de l'Etat monarchique en Bretagne. Selon toute vraisemblance, c'est cette prestigieuse parenté robine qui explique que Sébastien de Robien (1634-1691) entre comme conseiller au parlement de Bretagne en 1655. La mort prématurée de son frère aîné, apparemment destiné à la carrière des armes, fait de ce robin le chef de la famille. Son fils, Paul (1660-1744) entre à son tour au palais, y achète bientôt une charge de président à mortier et, ce qui va souvent avec, un hôtel particulier, rue aux Foulons. Paul a deux enfants. L'aînée, Louise-Jeanne (1697-1762), devient présidente de Châteaugiron. Quant au fils, notre Christophe-Paul, né en 1698, il suit un cursus destiné à faire de lui un authentique gentilhomme magistrat : collègue (de Rennes sans doute), académie d'exercice (à Paris) et faculté de droit (à Nantes). A 22 ans, il achète une charge de conseiller, et deux ans plus tard, une autre de président à mortier. L'insertion dans le monde parlementaire rennais est parachevée en 1728 quand il épouse sa jeune cousine Julienne de Robien-Kerambourg (1716-1742), fille d'un autre président à mortier et d'une riche héritière malouine. La jeune sœur de Julienne convole à son tour bientôt avec le futur président de Langle. De mariage en héritage, la fortune des Robien, essentiellement foncière, atteint un niveau digne des riches négociants de la province. Durant quelques années, le clan Robien et ses alliés est au sommet de sa puissance, et il faudra attendre les déchirements occasionnés par l'Affaire de Bretagne (1765-1774) et les combats autour du procureur général de La Chalotais et du duc d'Aiguillon pour que cela cesse.

Autant le dire, l'homme ne s'est pas outre-mesure passionné pour sa charge. Peut-être l'omniprésence d'un père à la longévité remarquable et la personnalité de beaux-frères aussi présidents ont-elles nui à son épanouissement professionnel et l'ont conduit à développer ailleurs ses talents. On hésite ici à vrai dire entre deux interprétations. La première est psychologisante. Elle se nourrit de maints exemples de fils de famille se passionnant pour des activités relevant de l'*otium*. Dans le cas présent, ce « fils de » aurait trouvé dans la culture un chemin propre lui permettant de ne pas craindre la comparaison et la concurrence familiale, tout en profitant des moyens financiers acquis par les générations antérieures. Pourtant, il ne faudrait pas opposer trop vite l'image d'un père bâtisseur et d'un fils jouisseur. Christophe-Paul a sa vie durant bataillé pour renforcer ses domaines fonciers, multipliant les procès et les séjours sur ses terres, s'intéressant jusqu'aux bois à abattre, au prix des chapons et aux montants des baux. On peut même se demander si la vie intellectuelle n'a pas été pour Robien un moyen de se distraire des nombreux soucis que lui occasionnaient ses procès et, ce qui allait avec, ses ambitions de

s'affirmer à coups de factums et de procédures comme baron de Kaër et de Lanvaux, titres qui le mettaient aux tous premiers rangs de la noblesse bretonne, enjeu auquel il était très attaché. Par ailleurs, Christophe-Paul ne délaissa jamais la robe. Siégeant jusqu'à la fin au palais, il y fait entrer son fils. Son portrait gravé le montre en robe et on sait qu'il appréciait les allusions à la gloire de la magistrature sur ses armoiries. Etre un des premiers barons bretons et un des premiers présidents au parlement étaient ses horizons premiers. Ces remarques conduisent à se tourner vers une interprétation plus sociologisante que psychologisante, en émettant l'hypothèse que les Robien auraient été guidés par des logiques mêlant quête de domination et de distinction : occupant d'emblée les premiers rangs de la société bretonne par la naissance (la famille est réputée noble depuis au moins le XIIIe siècle) mais aussi progressivement par l'aisance (la fortune des Robien finit par être colossale), et après avoir accédé aux premiers rangs de la vie sociale, politique et judiciaire, ils se seraient lancés, avec Christophe-Paul, dans la conquête du pouvoir culturel, seul domaine leur échappant encore. Le geste princier qui conduisit ce dernier à offrir sa lionne apprivoisée au roi Louis XV prend ici toute sa signification. De manière révélatrice, l'horizon de la famille ne se limite plus, au XVIIIe siècle, à la Bretagne. Christophe-Paul de Robien est souvent à Paris où son fils est collégien (à Louis le Grand) et où sa femme décède. C'est aussi là qu'il mène une partie de la lutte judiciaire contre plusieurs de ses voisins et là, aussi, qu'il fréquente la république des lettres.

#### *Un républicain des lettres de la Bretagne à Berlin*

Quoi qu'il en soit de ses raisons, l'orientation de Robien vers le monde du savoir relève d'un choix individuel : toutes les grandes familles du parlement de Bretagne n'ont pas donné naissance à un tel personnage. Dès les années 1720, il s'intéresse au site antique de Corseul d'où il ramène plusieurs objets. Tout au long de sa vie, l'étude des antiquités demeure une de ses grandes préoccupations et les historiens du XIXe siècle, toujours prompts à ériger des statues, lui décerneront le titre de « père de l'archéologie bretonne ». Son principal apport est lié à l'étude des mégalithes. Bien placé depuis sa résidence des environs d'Auray pour étudier les antiquités de l'ancienne cité de Locmariaquer, il part, après d'autres, à la poursuite des vestiges des armées de César qui, dans ces parages, vainquit les Vénètes. Aussi ne tarde-t-il pas à s'intéresser aux tous proches alignements de Carnac. Contre les interprétations voyant dans ces amas de pierres une conséquence géologique du Déluge ou les restes du camp des légions de César, il avance l'hypothèse que ce soit des vestiges laissés par les Gaulois, s'inspirant de dom Bernard de Montfaucon qui avait constaté la présence de mégalithes dans des parties non romanisées de l'Europe. Repris plus tard par le comte de Caylus, les travaux de Robien vont jouer un rôle notable dans la durable association Mégalithes-Bretagne-Celtes.

Ce travail d'antiquaire se double de recherches tous azimuts qui ont la Bretagne pour horizon et qui visent à compléter l'approche historique et médiévalocentrée que les bénédictins mauristes entreprennent à la même époque. Le travail de Robien, qui s'étale sur une trentaine d'années, consiste à réaliser une *Description de la Bretagne* qui se veut encyclopédique et traite certes d'antiquité et d'histoire, mais aussi d'économie, de faune, de flore, de ressources minières ou encore halieutiques. Inachevée à sa mort, elle reste manuscrite jusqu'à l'édition qu'en fait Jean-Yves Veillard en 1974. Œuvre caractéristique des Lumières provinciales, elle exprime le rêve d'inventaire de la petite patrie qu'on cherche à valoriser en en révélant les

richesses et les gloires. Et si la profusion d'images atteste d'une parenté avec l'*Encyclopédie* bientôt entreprise sous la houlette de Diderot et de d'Alembert, le caractère très sage des analyses l'en éloigne. Certes, Robien, en bon homme des Lumières, valorise les industries et les villes modernes, tandis que, traquant les fables infondées, il contribue à désenchanter la Bretagne. Mais sur le dossier très politique des origines de la Bretagne, il maintient en bonne place, contre les acquis de la science historique récente, le fabuleux Conan Mériadec, réputé premier roi de Bretagne, et dont l'existence controversée marque le point de départ de tout le roman régional breton si utile pour résister aux demandes fiscales de la monarchie. Cette *Description* révèle aussi qu'à côté de l'étude des antiquités, l'autre passion de Robien est pour les sciences de la nature, et singulièrement les minéraux. Aujourd'hui encore, son nom reste attaché à l'identification de schistes cristallins auxquels il a consacré en 1751 une petite étude remarquée dès cette époque. Mais là encore, modernité et tradition vont de concert, Robien ne semblant pas décidé à rompre avec les théories accordant une place centrale au Déluge dans la constitution des reliefs. Toutefois, il estime, à l'instar de Fontenelle, que d'autres planètes que le Terre peuvent être habitées et que le système copernicien est « *le plus vraisemblable* », prudence qui forme une bonne illustration du scientifique qu'est Robien.

Arpentant la Bretagne tout en fréquentant Paris, Robien finit par se faire un nom dans le monde savant de son temps, au milieu duquel cet amateur provincial pouvait passer pour un rien excentrique. Buffon lui-même racontera que le magistrat rennais « *portoit toujours [une mangouste] dans son chapeau et faisoit à tout le monde l'éloge de sa gentillesse et de sa propreté* ». Profitant de probables solidarités bretonnes, il est élu en 1755 associé externe de l'Académie de Berlin, alors présidée par le mathématicien malouin Maupertuis. L'année suivante, sa mort à un âge relativement peu avancé pour un notable, vient le faucher au seuil d'une reconnaissance dont nul ne peut dire jusqu'où elle serait allée.

Comme chez beaucoup d'autres savants du même type que lui, le travail intellectuel connaît chez Robien un prolongement dans le fait de collectionner. Ainsi les courses sur le terrain servent-elles à alimenter le cabinet. Mais la culture de la curiosité, telle que Robien la conçoit, c'est-à-dire héritée de la Renaissance, ne saurait s'enfermer dans une seule partie du monde. Aussi, fidèle au rêve de reconstituer un *theatrum mundi*, profitant de ses multiples relations dans les ports bretons et fréquentant les marchands parisiens comme Gersaint, Robien, qui a les moyens financiers de ses ambitions, peut relever le défi de l'encyclopédisme curieux. Le catalogue raisonné de ses « *ouvrages de l'art* » montre même une intéressante approche visant à écrire une histoire de l'humanité par les objets en centrant le propos sur les croyances et la civilisation, ce qui lui permet d'associer objets européens (essentiellement antiques) et d'autres venus des deux Indes et d'Afrique. Atout cela s'ajoutent peintures, gravures et dessins. À y regarder de près, Robien collectionne donc à peu près toutes les curiosités qui, depuis la Renaissance, sont jugées indispensables dans tout cabinet digne de ce nom. Toutefois, la « crise de la conscience européenne » (Paul Hazard) est passée par là et c'est avec une prudence parfois teintée d'amusement que Robien signale les histoires qui faisaient naguère le sel de la curiosité. Et surtout, à une époque qui voit Dezallier d'Argenville considérer que l'encyclopédisme curieux est une chimère et Bonnier de la Mosson recentrer ses collections sur les seules sciences, Robien reste fidèle au vieux rêve polymathique. Tradition et modernité là encore.

## **Empereur en son royaume ? Le président de Robien et sa ville de Rennes**

### *Les paradoxes d'une capitale provinciale*

Cette ville de Rennes dominée par la frange supérieure du monde parlementaire auquel Robien appartient mérite qu'on s'y arrête un instant, afin de mesurer si celui-ci y était une brillante exception. Rennes est d'abord une ville de pouvoir, plus que jamais capitale politique au XVIII<sup>e</sup> siècle. En 1690, le parlement, transféré à Vannes suite à la révolte du Papier timbré (1675), retrouve sa ville et son palais et le ne quitte plus. L'année précédente, Rennes a vu l'arrivée d'un intendant et d'un commandant en chef, relais civil et militaire d'un pouvoir royal qui regarde avec une attention renouvelée la Bretagne au moment où celle-ci acquiert, avec la guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697), un statut de province frontière qui ne se dément pas au cours d'un long siècle qui est celui de la rivalité océanique avec l'Angleterre. En outre, Rennes accueille à partir de 1732 de manière désormais quasi systématique les sessions bisannuelles des Etats de Bretagne, dont les prérogatives s'étendent au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce qui conduit à la création en 1734 d'un organe permanent, la Commission intermédiaire des Etats, qui s'installe aussi à Rennes. À cela s'ajoute une myriade d'autres pouvoirs plus ou moins importants, comme le Présidial, cour de justice inférieure au Parlement au ressort qui va jusqu'au Trégor, ou un Hôtel des monnaies, fermé en 1772 après avoir eu une activité longtemps considérable reflétant le dynamisme commercial breton. Symbole de cette dimension, Rennes, à la faveur de la refonte de son plan suite à l'incendie de 1720, se dote de deux places royales, l'une dédiée à Louis XIV, l'autre à Louis XV, ce qui n'est pas banal. L'inauguration de la première, en 1726, avec installation de la statue équestre du Grand roi est le moment symbolique de cette affirmation politique : ladite statue a en effet été obtenue de haute lutte face à Nantes, à une époque où ce genre de monument constitue un attribut des villes qui prétendent être les relais premier du pouvoir royal dans les provinces.

Si l'énumération des institutions peut conduire à voir en Rennes une morne cité administrative, elle rappelle aussi qu'elle est le lieu d'intenses débats politiques qui vont s'intensifiant au cours du siècle. Jeune homme, Robien a connu l'Affaire Pontcallec (1717-1720) dans laquelle son beau-père a été directement impliqué. Il y consacre même une étude restée manuscrite. Plus tard, l'Affaire de Bretagne (1764-1774) a été, à la fin du règne de Louis XV, celle de tous les Parlements du royaume, avant que la place du Palais ne voit couler, en janvier 1789, ce que Châteaubriand, alors présent aux Etats, n'a pas hésité à qualifier de premier sang versé par la Révolution naissante.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Rennes présente cependant un visage paradoxal. Capitale politique désormais incontestée de la Bretagne, elle ne parvient guère à dépasser cette dimension et, malgré plusieurs initiatives manufacturières, elle reste avant tout une ville administrative et rentière. Aussi stagne-t-elle démographiquement autour de 40 000 habitants quand sa vieille rivale nantaise, prise dans le flux de l'économie atlantique devient deux fois plus peuplée qu'elle. Par ailleurs, ville de robe fortement marquée par l'influence durable d'un milieu dévot qui puise une partie de ses ressources dans le monde parlementaire, Rennes se mue comme peu de cités du royaume en une ville des Lumières, conséquence du gigantesque incendie qui l'a en partie ravagée. Le visage qu'elle présente est dès lors singulier. Au centre, Rennes devient une ville

moderne aux rues larges et droites et au tissu urbain aéré par des places de taille variable. Tout semble être fait pour éviter un nouveau drame mais aussi pour faciliter la circulation de l'air, des marchandises et des personnes. Pourtant, les belles artères du cœur de la ville sont comme enfermées sur elles-mêmes, étant mal reliées à l'extérieur de la ville. L'ingénieur Robelin, envoyé dès 1721, avait prévu d'ouvrir la partie reconstruite sur l'extérieur par la Vilaine qu'il envisageait de canaliser. Faute de moyens, ce projet reste lettre morte, et il faut attendre la fin du XVIIIe siècle pour voir des artères pénétrantes relier de manière significative les rues nouvelles au réseau routier. Mais même dans ces conditions, la belle ville moderne en pierre donne l'impression d'être cernée par des vieux quartiers de pan-de-bois aux rues tortueuses et parfois misérables où émergent de ci de là des hôtels parlementaires et des couvents. Il en ressort une forte impression d'une modernité en trompe-l'œil, réalité qui se niche d'ailleurs jusque dans les détails : faute de moyens là encore, les belles façades de pierre de la reconstruction masquent mal la présence maintenue à l'arrière d'éléments en bois, y compris sur la belle place du Palais.

### *Savants rennais*

Doit-on déduire de tout cela que Rennes n'a de ville des Lumières que l'allure, allure d'ailleurs due à un accident (l'incendie) et à des hommes venus d'ailleurs, que ce soit l'ingénieur Robelin, l'architecte Gabriel ou les intendants ? Doit-on en déduire que cette modernité de façade cache un océan de conservatisme au milieu duquel Robien, même avec ses ambiguïtés, serait une brillante exception ?

L'image d'une ville de robins et de religieux vivant recroquevillés sur leurs coutumiers et leurs dévotions est excessive. De longue date, Rennes a des allures de ville « sainte, sonnante et savante », pour reprendre l'expression de Jean Meyer. Au XVIe siècle, la robe locale compte dans ses rangs des humanistes avec Jean de Langle (v. 1509-1590), Noël du Fail (v. 1520-1591) et Bertrand d'Argentré (1519-1590), auteur en particulier de la grande *Histoire de Bretagne* du temps. A ceux-ci s'ajoutent par la suite un poète baroque (Alexandre de Rivière, v. 1561-1618), un autre historien (Hervé de Coniac, + 1652) et plusieurs jurisconsultes : Guillaume de Lesrat (1545-1586), Pierre Belordeau, René de Perchambault de La Bigotière (1640-1727), ainsi que les avocats Sébastien Frain (+ 1645), Paul de Volant (+ 1657), Michel Chapel, Mathurin Sauvageau et Pierre Hévin (1621-1692), aussi historien. Le milieu robin local a même un de ses anciens membres parmi les fondateurs de l'Académie française en la personne de l'avocat général Hay du Chatelet (v. 1592-1636). Hasard de la transmission des charges, le fils de son successeur au Palais, l'abbé poète Jean de Montigny (1636-1671) connaît le même honneur. Du côté des couvents, on n'est pas en reste non plus, avec les Carmes Jean de Saint-Samson (1571-1636), écrivain mystique et organiste, Toussaint de Saint-Luc (+ 1694), historien et généalogiste comme le sont un peu avant lui les Dominicains Albert le Grand (1599-1641) et Augustin du Paz (+ 1631). Le couvent des Jacobins accueille aussi Godefroy Loyer (v. 1660-1715), qui de retour de mission aux Antilles et en Afrique y rédige une *Relation du voyage du royaume d'Issyny : Côte d'Or, pays de Guinée, en Afrique* publiée en 1714. Enfin, signalons le cas du capucin Brice de Rennes (+ 1671), auteur en particulier d'une *Historie sainte* et une traduction de la Bible en arabe, mais dont l'ancrage rennais semble avoir été limité aux années de jeunesse.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le paysage se densifie et se diversifie. L'étude du droit reste importante, illustrée par l'avocat et professeur Poullain du Parc (1703-1782), chez qui pointe l'influence des idées de Beccaria, ou Potier de la Germondaye (1729-1797). Le barreau s'ouvre à d'autres horizons avec Anneix de Souvenel (1698-1758), poète à ses heures, Sevin (v. 1740), auteur de livres à orientation scientifique et surtout Abeille (1719-1807), économiste qui poursuivra sa carrière à Paris. Ce dernier apparaît au cœur de tout un réseau : sa sœur, Marie-Françoise (1727-1795) est une femme de lettres qui épouse un enfant de la robe locale, Guinement (1731-1793), spécialiste de tactique et bientôt professeur à l'école de guerre. L'assistant d'Abeille, Livois, passe pour botaniste et lui-même est proche du procureur général de la Chalotais (1702-1785), dont il partage les préoccupations économiques et agronomiques. A leurs côtés, le président de La Bourdonnaye-Montluc (1704-1775) cherche à développer ses terres par des concours de labour et de filage et s'intéresse également à l'inoculation. Le même La Chalotais (à qui l'on doit l'expression « éducation nationale ») attire également à lui le professeur de mathématiques Thébault (1727-1801), traducteur de quelques travaux en anglais. Proche de ce groupe, se trouve aussi le conseiller au présidial Rallier des Ourmes (1701-1777), connu pour avoir écrit plusieurs articles sur les mathématiques pour l'*Encyclopédie*. Issu du milieu parlementaire, le très dévot Marot de la Garaye (1675-1755) pratique de son côté la chimie et est même invité à Versailles présenter ses expériences. Plus curieuse est la figure de Morel de la Sablonnière, auteur en 1737 d'un ouvrage où il traite des vertus du bézoard jovial. Rennes compte aussi toujours des historiens : l'abbé Duval (v. 1727), le marquis de Piré (1653-1732), l'abbé de Miniac (v. 1780), l'avocat général Loz de Beaucours (1746-1830) et surtout dom Guy-Alexis Lobineau (1667-1727), bénédictin mauriste sorti de la petite robe rennaise et qui tente de rénover l'histoire de Bretagne en s'inspirant des enseignements de dom Mabillon. C'est de la même abbaye qu'est issue l'un des philosophes les plus radicaux des Lumières, le prieur de Montreuil-Bellay dom Deschamps (1716-1774), dont les idées effrayent Diderot lui-même. La liste des hommes de lettres locaux compte aussi l'abbé de Pontbriand (+ 1767), historien, poète, grammairien et un peu astronome, le conseiller de Caradec de Keranvoy (1715-1786), tragédien à ses heures perdues ou encore l'écrivain Poullain de Saint-Foix (1698-1777), rennais jusqu'en 1740.

À cette longue liste d'auteurs, il faut ajouter ces autres acteurs de la vie intellectuelle locale que sont les Jésuites qui, jusqu'en 1762, tiennent le collège et par-là ont la haute main sur la formation des garçons de la bonne société locale. Parmi les anciens élèves, signalons le cas de Robinet (1735-1820), qui, une fois parti, se fait continuateur de l'encyclopédisme de Diderot et précurseur de la théorie de l'évolution. A l'autre bout de la ville, les Dominicains sont quant à eux gagnés par l'esprit du temps, à l'image de leur prieur et frère maçon Mainguy (1747-1818), qui prend au passage sous sa coupe le jeune Moreau de Jonnés (1778-1870), le futur premier directeur de la Statistique générale française. Le barreau et la faculté de droit sont aussi influencés par les idées nouvelles : à côté de Poullain du Parc, déjà cité, Le Chapelier-père produit un mémoire très libéral contre les corporations que n'oubliera pas son fils, tandis que Lanjuinais, le futur député, ose quelques audaces en 1779 à l'occasion d'un procès sur le droit de colombier et que Toullier commence à réfléchir à la question de l'unification du droit français. C'est dans cet environnement porteur que Bigot de Préameneu (1747-1825), l'un des



pères du futur code civil, fait ses premiers pas avant de quitter le barreau de Rennes pour celui de Paris.

De tout cela il ressort que Robien n'est pas le seul de ses compatriotes à s'être illustré dans le domaine des sciences et des lettres et quelques indicateurs statistiques viennent confirmer que le milieu local n'est pas sans consistance. Ainsi la liste des lieux de naissance des auteurs vivants en 1757 place Rennes au niveau de Bordeaux. Quant aux souscriptions de l'*Encyclopédie* en *in-quarto*, elle montre une ville qui pour le coup se place en dessous de la capitale de la Guyenne, mais au-dessus de Dijon, Aix, Rouen ou Nantes. Autre indicateur, tardif, mais révélateur : l'Ille-et-Vilaine (9<sup>e</sup> département par la population en 1801) se place en huitième position pour le nombre d'entrées à l'École polytechnique sur la période 1794-1804, non sans lien avec l'enseignement du mathématicien Thébault déjà évoqué.

Du coup, l'orientation de Robien vers le savoir semble accompagner ce qui apparaît comme une démarche collective qu'illustre la liste des institutions culturelles qui germent au cours du siècle. C'est en effet symptomatiquement au moment où la ville se reconstruit après l'Incendie qu'elle voit apparaître une société de concert (1729-1733), la bibliothèque réputée publique des avocats (1733), l'installation de la faculté de droit (1735), une école de chirurgie (1738), un établissement destiné à éduquer la noblesse « pauvre » (1738-1748), une première loge maçonnique (1748), un cours de mathématique (1754), une école de dessin (1757), une société d'agriculture (1757), une école des ponts et chaussées (1759) et une société de lecture (1765). Cet élan, qui fait le pendant de l'affirmation comme capitale politique, est porté par la génération de la reconstruction de Rennes, et c'est celle de Robien, mort en 1756. Il n'est d'ailleurs pas anodin de relever que l'homme voulut contribuer à l'édifice en proposant, sans succès, à deux reprises (1727 et 1738) de créer une de ces académies de province qui fleurissent alors. Il n'est pas exclu que ces échecs soient en partie liés aux tensions politiques qui parcourent la notabilité rennaise et qui finissent par éclater au grand jour lors de l'Affaire de Bretagne (1765-1774). Celle-ci, occupant les esprits autant qu'elle fracture la ville en deux camps, conduit d'ailleurs à la mise en sommeil des lieux de sociabilité dédiés aux savoirs, avant de repartir de plus belle ensuite.

### *Rennes, ville du livre*

Cette densité relative trouve son prolongement dans l'analyse des bibliothèques. Précisons ici que les historiens ont procédé par sondages et que nous sommes loin de connaître l'intégralité des collections. Parmi les ensembles connus d'au moins 1 000 volumes, un premier groupe est constitué par les couvents d'hommes que les saisies révolutionnaires permettent de dévoiler. Au sommet trônent les Grands Carmes (10 600 vol.), devant les Capucins (au moins 6 657 vol.), les Dominicains (5 300 vol.), les Bénédictins (3 050 vol.), les Augustins (environ 2 000 vol.) et les Minimes (1 500 vol.). Évidemment, l'essentiel est chaque fois dominé par les livres religieux, mais l'ampleur de ces collections permet aussi des ouvertures thématiques non-négligeables. Le plus net est peut-être le cas des Capucins qui ont récupéré des livres légués par les descendants de l'humaniste et magistrat Bertrand d'Argentré. Ces grandes bibliothèques sont aussi ouvertes sinon au public, du moins aux savants de la cité.

À côté de ces collections conventuelles, le monde robin n'est pas en reste. La bibliothèque des avocats, avec ses 7 113 volumes saisis à la Révolution, est considérée comme la première bibliothèque publique de Rennes, et ne se cantonne pas au droit. Ainsi reçoit-elle par exemple de Poullain du Parc ceux de ses livres « *qui se trouveront dangereux à la religion et aux mœurs* », à condition de les garder sous clef. C'est en effet grâce à des dons en argent ou en livres que cette bibliothèque parvient en quelques décennies seulement au niveau des plus grands ensembles ecclésiastiques pour leur part patiemment constitués. Elle dépasse d'ailleurs en nombre de volumes celle des Robien, qui, avec 4 308 volumes se situerait au cinquième rang des bibliothèques saisies à la Révolution. Mais les commissaires s'accordent d'emblée à en souligner la richesse et la variété. A l'évidence, le goût du magistrat pour la curiosité s'exprime aussi par le livre, puisqu'on y trouve « *des bréviaires gothiques historiés..., le Coran écrit en arabe sur papier gommé et très lisse de la Chine, une écorce d'arbre d'un pied et quelques pouces sur laquelle est tracée des deux côtés des caractères inconnus, ... un petit dictionnaire arabe et français sur papier gommé* ». D'après un inventaire antérieur, c'est d'ailleurs aussi dans sa bibliothèque que Robien conservait ses fameux dessins. Derrière Robien, d'autres grandes bibliothèques robines sont propriétés d'un acteur de la vie intellectuelle locale. Ainsi sont saisis 3 044 volumes à la Révolution chez les La Chalotais, 1 644 chez les Le Chapelier et 1 226 chez Loz de Beaucours. Plus tôt dans le siècle, on connaît aussi les collections constituées par les avocats Poullain du Parc (4 737 volumes en 1778) et Anneix de Souvenel (plus de 1 300 volumes en 1758), ainsi que par leur confrère Richard de la Bourdelière (2 854 volumes en 1785), qui enseignait à la faculté. En revanche, on ne connaît pas d'activité savante particulière aux parlementaires de Cornulier (environ 2 200 volumes en 1728) et Huchet de la Bédoyère (1 857 volumes en 1760), dont la présence dans la liste vient confirmer la domination de la noblesse robe dans ce domaine comme dans les autres secteurs de la vie sociale rennaise, à l'image de ce qui se retrouve dans les autres villes de parlement.

En dessous de cette élite bibliographique existe aussi de nombreuses collections qui ne sont pas toujours sans intérêt, loin s'en faut. Les catalogues révolutionnaires forment ici un sondage commode, quoique limité aux ci-devant privilégiés, qui montre que l'on a saisi à Rennes 9 autres collections de plus de 400 volumes. C'est dans cette strate qu'apparaissent les ecclésiastiques qui ne limitent pas tous leurs lectures à la dévotion. Et si la bibliothèque de l'évêque est jugée sévèrement par les commissaires (« *presque uniquement des ascétiques. Il n'y a aucun bon choix* »), tel n'est pas le cas de l'abbé Colin de la Biochaye qui, à côté d'une solide base religieuse, témoigne d'un intérêt pour l'histoire, la littérature et quelques débats du temps. Parmi ces collections honorables, signalons aussi celle du parlementaire du Plessix de Grénédan qui serait tout simplement « *superbe* » d'après le commissaire : « *Elle étale tout le luxe typographique. Elle est choisie en outre, mais il paraît qu'elle n'est point complète. La partie de jurisprudence ne s'y trouve point, non plus que l'histoire* ». Enfin, le paysage bibliographique rennais serait incomplet sans évoquer la société de lecture, qui comprend 3 600 volumes en plus des nombreux périodiques. Le président de Robien n'a cependant pas connu cette institution qui joua un rôle majeur à la fin du siècle dans la diffusion des nouvelles idées parmi les élites locales.

Malgré cette société où les esprits s'enflamment dans les années 1780, malgré les loges maçonniques qui s'y développent, Rennes n'impressionne cependant pas outre-mesure Artur Young lors de son passage en Bretagne en 1788, qui a été en revanche ébloui par Nantes, archétype de la ville-port des Lumières selon lui. Revenant sur ce paradoxe – un de plus – d'une ville où les gens de haute culture sont présents en nombre significatif mais qui ne serait pas pour autant une authentique cité des Lumières, Jean Quéniart a proposé, au terme d'une étude patiente des bibliothèques rennaises, une analyse qui mérite d'être lue :

« Rennes est dans une certaine mesure aux antipodes de Nantes. Ville beaucoup moins ouverte que sa triomphante rivale maritime, la capitale de la province attendra 1833 pour avoir un véritable théâtre. Longtemps déterminée par le modèle parlementaire, la fraction cultivée de la population y reste plus tardivement qu'ailleurs attachée au vieil humanisme, et plus longtemps sensible au prestige du livre. Les gens de grand savoir et de haute culture – que peut symboliser par exemple le célèbre président de Robien – y sont plus nombreux que dans la plupart des autres villes [de l'Ouest] [...]. Sans académie, sans théâtre digne de ce nom, Rennes est ainsi le modèle de la ville conservatrice [...] dont la société, dominée par les hommes de loi et la bourgeoisie rentière, demeure liée aux formes anciennes, traditionnelles et savantes de la culture ».

#### *Rennes, combien de collections ?*

Ainsi Rennes serait-elle avant tout une ville du livre. Les listes imprimées des collections connues au XVIII<sup>e</sup> siècle viennent d'une certaine façon le confirmer en montrant que, dans la capitale bretonne, une seule collection existait : celle de M. de Robien. Comme si à Rennes, pour reprendre l'expression d'Edouard Pommier, on n'avait pas renoncé « au dogme traditionnel de la supériorité de l'écrit sur l'objet », condition nécessaire selon lui à l'émergence de formes muséographiques. Pourtant, les sondages menés dans les fonds des juridictions – où sont conservés les inventaires après décès – et les saisies révolutionnaires viennent nuancer un peu cette impression. D'emblée, il faut cependant noter que le nombre de collections à ce jour identifiées est inférieur à celui des bibliothèques importantes. Mais il est aussi vrai qu'il est difficile, à partir des listes dont nous disposons, de tracer une ligne claire permettant de distinguer une collection d'un ensemble d'objets plus ou moins originaux relevant de la simple décoration. Tentons néanmoins un inventaire à partir des travaux disponibles.

A nouveau, le milieu parlementaire émerge. Une belle collection de tableaux est en effet repérée en 1721 dans la famille du conseiller de Lopriac. Conservée sans doute en raison de l'incendie dans le couvent des Jacobins, elle réapparaît en 1750 dans l'hôtel familial situé dans le faubourg qui correspond à l'actuelle rue de Paris. La valeur de l'estimation, réalisée par le peintre Huguet, est tout à fait hors norme à Rennes : *Bacchanale avec Silène et les satyres* (500 L.), la *Mort de Saint Bruno* (200 L.), une *Sainte Marie l'Egyptienne* (200 L.), une *Cuisinière avec de la viande de boucherie et des poissons* (100 L.), une série sur les cinq sens (500 L.) forment la partie la plus noble. A côté de cette trentaine de tableaux, on repère quelques beaux objets qui fleurent parfois bon la curiosité comme ce « *cabinet garny de coquillages couronné d'un paon et de deux coqs aussy de coquillages* ».

Non loin de là, tout près de la rue Saint-Georges, une autre collection est signalée en 1778, chez un officier fils et frère de parlementaire, Louis-Marie de Langle, qui possède d'une centaine d'images. Ici, c'est donc plutôt le nombre que la valeur qui en impose. A la campagne, il conserve aussi quelques coquillages, une statue et une urne. C'est encore tout proche de la grande robe rennais que l'on trouve une collection avec celle de l'abbé de Guersans. Dans sa maison prébendale de la rue du Chapitre, inventoriée à sa mort en 1764, se trouve une vingtaine de tableaux en plus des gravures. L'ensemble, dominé, à en croire par les prix de vente, par un *Saint Vincent de Paul* (26 L. 10 s.) était fortement marqué par les thèmes religieux, ceci n'excluant pas deux *Baignades* dont on ne saura pas s'il s'agissait de Bethsabée.

Mais c'est chez un autre ecclésiastique issu du monde de la haute robe rennais que l'on trouve la collection la plus intéressante et la plus proche de celle de Robien. Grâce au travail de Charlotta Wolff, on apprend qu'avant 1793 vivait rue des Dames un authentique curieux en la personne de l'abbé Colin de la Biochaye. Cet émigré, ci-devant dignitaire ecclésiastique très lancé dans la vie politique bretonne, était fils, frère et oncle de présidents au parlement, et possédait un petit cabinet de curiosités avec nautilus, poisson volant, œufs d'autruche, colibri, « éléphant scarabée », coquillages, médailles et figures chinoises. L'abbé possédait aussi une belle bibliothèque déjà évoquée, et également une vingtaine de tableaux et autant d'estampes. L'essentiel a été rendu à la famille suite à une requête d'un neveu de l'abbé, le peintre rennais Colin, lui-même chargé des saisies révolutionnaires. Ancien militaire et ancien parlementaire, ce Colin prétendait avoir lui-même alimenté cette collection ayant ramené deux tableaux flamands de sa garnison de Douai. Ses démarches visant à récupérer ce qu'il présentait aussi comme des tableaux de famille, il lève le voile sur l'existence d'une possible collection familiale suivie sur plusieurs générations, comprenant 80 estampes en 1749. Parmi les œuvres qu'il réclamait figure aussi une *Nativité* et l'on aimerait y voir le célèbre *Nouveau né* de La Tour si ce dernier n'était explicitement indiqué dans une autre liste de biens d'émigrés que celle de l'abbé Colin.

On quitte en revanche le Parlement pour s'approcher de la finance avec un autre abbé, Joseph Castanier. Ce prieur de Saint-Cyr est sans doute parent du riche homme d'affaire languedocien François Castanier connu par un portrait de Rigaud qui servit à réaliser une gravure dont on trouve un exemplaire dans l'inventaire de l'ecclésiastique. A sa mort en 1785, il laisse une soixantaine de tableaux et d'estampes, avec un certain goût pour les hommes célèbres, d'Abélard à Samuel Bernard – encore Rigaud et la finance. La vente qui suit l'inventaire suggère quelques jolies pièces : une *Cène* (88 L.), une *Figure du Christ* (60 L.), deux *Figures hollandaises* (102 L.) dominant un ensemble au milieu duquel on trouve aussi beaucoup de porcelaines, possible écho de l'investissement de sa famille dans la Compagnie des Indes. Le milieu de la finance est aussi présent par Jean-Baptiste Arnauld, trésorier des guerres et receveur général des domaines, décédé en 1749. Entre sa maison de la place du Champ-Jacquet et sa résidence de Bruz, il possède une trentaine de peintures et une vingtaine d'estampes. Hélas, on ne connaît pas les thèmes des plus belles pièces rassemblées dans sa chambre de compagnie de Rennes, à part un *Louis XV* estimé 30 L.. D'autres images, dans la bibliothèque, révèlent un sage éclectisme : un *Jeune homme portant une tête* (22 L.), une *Fuite en Egypte* (24 L.), des temples, des paysages.

Quant au barreau, il est présent avec l'économiste Abeille, dont l'inventaire révèle, suite au décès de sa femme en 1758, qu'il possède une « *collection d'histoire naturelle* » dont on sait seulement qu'elle est évaluée 100 L. et qu'elle est conservée dans le cabinet de Monsieur, avec la bibliothèque (plus de 200 titres), des globes, un baromètre, un thermomètre, quatre gravures et deux tableaux aux thèmes inconnus. C'est aussi dans le cabinet-bibliothèque de Louis Delarue, professeur de chirurgie réputé, décédé en 1777, que l'on trouve une autre jolie collection d'histoire naturelle estimée 300 L. que l'intendant songe d'ailleurs acheter et qui contient, à côté d'une figure en cuivre d'Henri II :

« *différentes figures en yvoire, bois, plâtre, marbre et autres corps, coquillages, peintures, fruits, minéraux, pierres, plantes, animaux maritimes et terrestres et autres morceaux d'histoire naturelle* ».

Doit-on arrêter là la liste des collectionneurs rennais ? D'autres sondages amèneraient certainement à des découvertes tandis que ceux qui ont été réalisés permettent d'entrevoir des figures plus modestes ou moins nettement curieuses quoiqu'intéressantes. Anneix de Souvenel, déjà croisé pour sa bibliothèque et son goût pour la poésie, est de ceux-là, du fait d'un intérêt prononcé pour les figures en plâtres, les flûtes et les images, sans que rien de très remarquable ne ressorte au-delà d'une certaine accumulation. Même impression chez Poullain du Parc, où l'on trouve deux grands formats représentant *Zacharie* et *Sainte Elisabeth* ainsi qu'une *Descente de Croix* prise 24 L. D'autres pourraient être cités, qui chacun pose la question de la définition et des limites de la collection. Au milieu d'un océan d'objets, on découvre aussi parfois d'authentiques curiosités plus ou moins isolées, comme ces « *deux enfants dans deux fioles à l'esprit de vin* » possédés par le dentiste et lecteur de l'*Encyclopédie* Duponty en 1780, ou, chez les Ursulines, cette « *peau de martre en forme de coquille remplie de grains de musc* ». Doit-on aussi mettre sur la liste les tableaux du couvent des Jacobins représentant l'histoire de Bretagne qui ont tant impressionné le jeune Moreau de Jonnés ? Après tout, chaque église conserve son lot d'œuvres plus ou moins remarquables. Et que dire de ce musée sans le nom qu'est le Palais de justice lui-même dont les somptueux décors tranchent avec le dénuement de l'hôtel de ville de Gabriel ?

### **Pour conclure : Robien et le désert rennais ?**

Robien n'était donc pas seul à Rennes. Il ne fut pas le seul à avoir une activité intellectuelle, une belle bibliothèque, des tableaux, des gravures et un cabinet curieux. En revanche, il fut le seul à être présent dans chacun de ces secteurs de la vie culturelle, avec Abeille, à la renommée plus étendue que lui, mais aux collections bien plus réduites, faute de moyens suffisants peut-être. De fait, non seulement Robien était actif sur plusieurs fronts, mais il l'était à chaque fois sur le mode majeur. Le temps, l'argent mais aussi sans doute sa personnalité se conjuguent pour faire de lui la figure de proue d'un milieu rennais qui n'était pas sans consistance. Une figure de proue cependant peut-être un peu isolée dans sa ville, et apparemment moins fédératrice – par tempérament ? – que ne put l'être La Chalotais, même si les échecs académiques du premier préparèrent sans doute le succès de la Société d'agriculture du second.

A bien y regarder, l'originalité de Robien est aussi dans un certain rapport au monde des savants et des curieux. Dans cette ville décrite par Jean Quéniart comme attachée au vieil humanisme

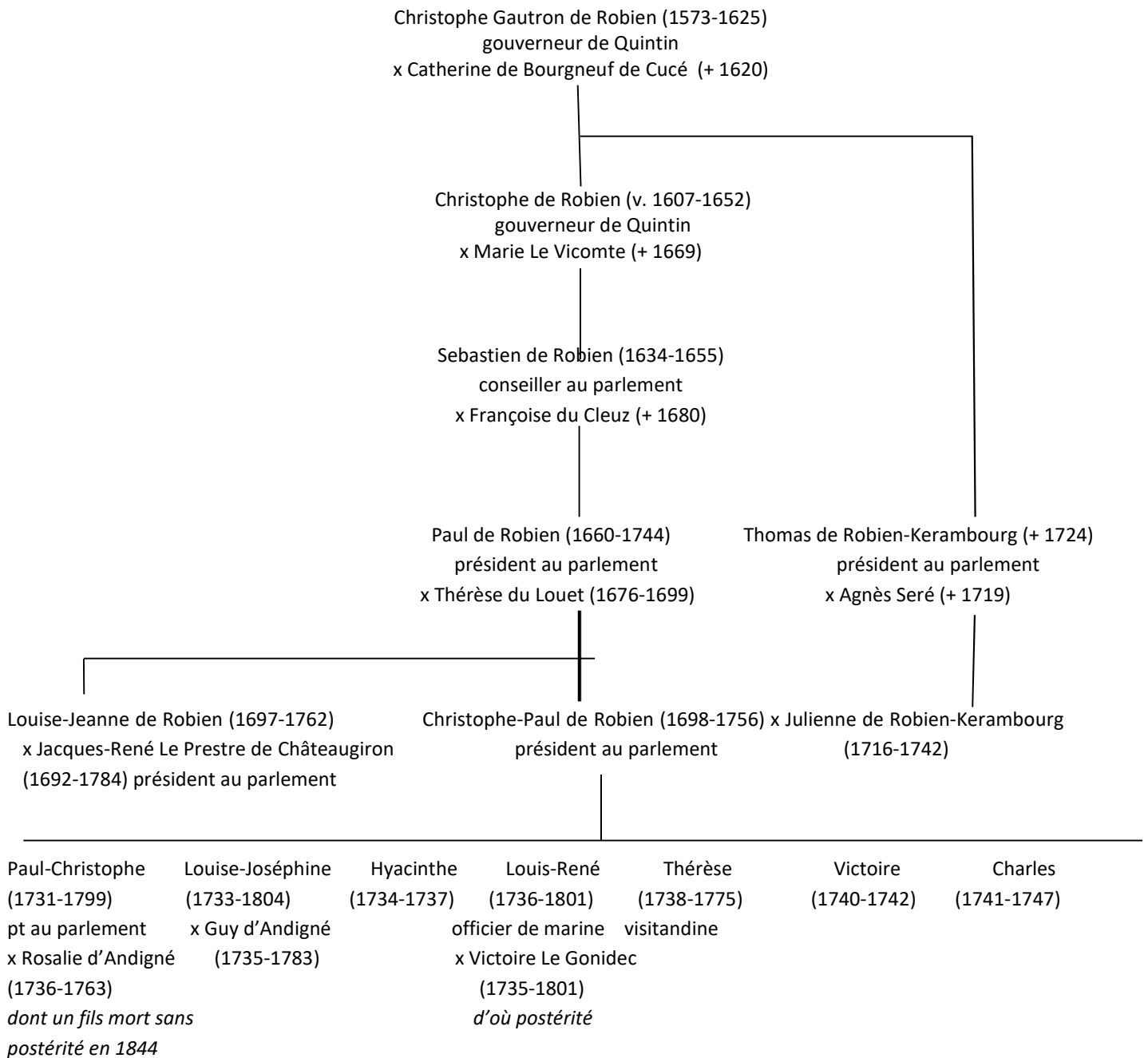
de cabinet, il semble avoir pris la mesure de la nécessaire publicité des savoirs, démarche caractéristique des Lumières. Sa volonté de fonder une académie trouve un écho dans la publicité qu'il donne à son cabinet. Là est la modernité de Robien et une part notable de son originalité. L'étape ultime aurait été, comme le fera bientôt Lafaille à La Rochelle, de léguer ses collections à une institution locale chargée de leur conservation et de leur ouverture afin de contribuer au progrès des sciences et des arts, et de contribuer ce faisant à sa postérité. Or, peu s'en fallut que cela soit. Dans la seule version de son testament que nous connaissions, Robien envisagea de léguer son « *cabinet* » à la bibliothèque des avocats, première bibliothèque publique de Rennes. Le projet ne vit pas le jour et il fallut attendre la période révolutionnaire pour que le processus de publicisation des collections touche à son terme. Cette hésitation, ce don raté, ce maintien dans la sphère familiale des trésors accumulés, sorte de coup d'œil en arrière vers l'ancien monde, a figé Robien à l'instar de Loth. Alors que la vie culturelle rennaise à laquelle il avait indéniablement contribué poursuivait sa marche vers les Lumières, avec La Chalotais, Poullain du Parc et les autres, Robien resta sur place, sans postérité ni continuité, devenant ce fantôme de la rue aux Foulons que les commissaires chargés des saisies révolutionnaires réveillèrent, eux qui, entrant dans le vieil hôtel familial déserté par ses habitants déclarèrent alors, à propos du cabinet :

« [ce sont] *les pères de l'émigré Robien qui l'avoient formé, mais depuis leur mort, c'est-à-dire depuis plus de 40 ans, il étoit fort négligé* ».

Et pourtant, c'est à cette « négligence » qui ne l'était au fond peut-être pas, ou pas tant que cela, que nous devons d'avoir de nos jours des collections témoignant des derniers feux de la curiosité et un témoignage visible et original de ce qui fut le premier âge des Lumières dans les provinces françaises.

Gauthier AUBERT

**Généalogie simplifiée des Robien :**



## **BIBLIOGRAPHIE :**

Marc-Antoine ALIX, *Missionnaires bretons des Nouveaux Mondes, XVIe-XVIIIe s.*, mémoire de master 2, dir. G. Provost, Université Rennes 2, 2017.

Gauthier AUBERT, *Le Président de Robien, gentilhomme et savant dans la Bretagne des Lumières*, Rennes, PUR, 2001

Gauthier AUBERT, « A la recherche des petits collectionneurs de peintures en Bretagne au siècle des Lumières », dans Jean-Pierre LETHUILLIER dir., *La peinture en province de la fin du Moyen Age au début du XXe siècle*, Rennes, PUR, 2002, p. 57-65

Gauthier AUBERT, « Acheter des œuvres d'art en province au XVIIIe siècle. L'exemple de la Bretagne », dans Patrick MICHEL dir., *Collections et marché de l'art en France au XVIIIe siècle*, Bordeaux, Cahiers du Centre François-Georges Pariset, 2002, p. 65-75.

Gauthier AUBERT, « Les élites bretonnes et la mer au milieu du XVIIIe siècle, de la culture matérielle à la curiosité », dans Pierre GUILLAUME dir., *La vie littorale*, actes du 124e Congrès des sociétés historiques et scientifiques (1999), Paris, éditions du CTHS, 2002, p. 129-142.

Gauthier AUBERT, « Livre et curiosité au XVIIIe siècle. L'exemple du président de Robien et de son cabinet de curiosités », *Revue française d'histoire du livre*, n°126-127, 2005-06, p. 135-144

Gauthier AUBERT, « Les échecs du président de Robien sont-ils révélateurs ? Ou les déboires culturels d'une capitale provinciale au XVIIIe siècle », *Histoire, Economie, Société*, n°3, 2006, p. 335-353.

Catherine BARRE, *La chambre de lecture de Rennes : 1775-1785*, mémoire de maîtrise, dir. J. Léonard, Université de Haute Bretagne, 1972

François BERGOT, *Dessins de la collection Robien*, Rennes, Musée de Rennes, 1972

François BERGOT, *Peintures de la collection Robien*, Rennes, Musée de Rennes, 1972

Carine BOUCARD, *La vie quotidienne des gens de santé à Rennes au XVIIIe siècle*, mémoire de maîtrise, dir. J. Quéniart, Université Rennes 2, 1998

*Catalogue des intailles et camées de la collection du Président de Robien*, Rennes, Musée des beaux-arts, 1972

François COULON et Eloïse FALAISE, *Chez Robien, Constellation des toiles*, Rennes, Musée des beaux-arts, 2017

Maryvonne CREPIN, « La bibliothèque de Poullain du Parc (1703-1782) », dans *Figures de justice. Etudes en l'honneur de Jean-Pierre Royer, Centre d'histoire judiciaire*, 2004, p. 437-444



Michel DENIS, *Rennes, berceau de la liberté*, Rennes, Ouest France, 1989

*Disegno*, actes du colloque du Musée des beaux-arts de Rennes, 9 et 10 novembre 1990, Rennes, Musée des beaux-arts, Rennes, 1991

Jean DHOMBRES, dir., *La Bretagne des savants et des ingénieurs, 1750-1825*, Rennes, Ouest France, 1991

Morgane EGEA, *La naissance de la bibliothèque municipale de Rennes, 1793-1818*, mémoire de master 2, dir. G. Aubert, 2008

Morgane EGEA, « La naissance de la bibliothèque municipale de Rennes 1789-1803 », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 118-2, 2011, p. 83-101

Xavier FERRIEU, « Le livre au XVIIIe siècle. Bibliothèques et bibliophiles bretons », dans *Gabriel. XVIIIe siècle. Bretagne*, Rennes, 1982, p. 35-48

Constant HOULBERT, *Le Musée d'histoire naturelle de la ville de Rennes*, Rennes, Oberthur, 1933

Daniel KERJAN, *Rennes : les francs-maçons du Grand Orient de France. 1748-1998 : 250 ans dans la ville*, Rennes, PUR 2005

Daniel LELOUP, *Rennes. Une capitale en pan-de-bois*, Morlaix, Skol Vreizh, 2017

Marie-Claire LE MOIGNE-MUSSAT, *Musique et société à Rennes aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Genève, Minkoff, 1988

André-Jean PERSON, *La famille de Robien au XVIIIe siècle*, mémoire de maîtrise, dir. J. Meyer, Rennes, 1972

Edouard POMMIER, « Naissance des musées de province », dans Pierre Nora, dir., *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997, t. I, p. 1471-1513

Georges PROVOST, « La montgolfière et les cent clochers », dans Gauthier AUBERT, Alain CROIX, Michel DENIS, dir., *Histoire de Rennes*, Rennes, PUR-Apogée, 2010, p. 142-159

Sylvène QUELO, *Le livre dans la vie des avocats rennais (1770-1810)*, mémoire de maîtrise, dir. J. Quéniart, Rennes 2, 1993

Jean QUENIART, *Culture et société urbaines dans la France de l'Ouest au XVIIIe siècle*, Paris, Klincksieck, 1978

Jean QUENIART, « Les bibliothèques ecclésiastiques à Rennes au XVIIIe siècle », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1997, p. 203-214

Estelle RAISON, *L'Ordre des avocats rennais et sa bibliothèque au XVIIIe siècle*, mémoire master, dir. G. Aubert, Rennes 2, 2007

Patrick RAMADE, *Gravures de la collection Robien de Dürer à Boucher*, Rennes, Musée des beaux-arts de Rennes, 1983

Charlotta WOLFF, *La décoration des intérieurs rennais, 1770-1790*, mémoire de maîtrise, dir. J.-P. Lethuillier, Rennes 2, 1999

Charlotta WOLFF, « La décoration murale des appartements rennais, 1770-1790 », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 107-4, 2000, p. 71-91